



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Statuts HERAKLES

Mardi 05 février 2013

Classifications

« Compte rendu » de la réunion du 1^{er} février

Nous avons demandé le projet de la direction sur la correspondance entre les indices actuels et ceux d'HERAKLES. La direction n'a rien présenté.

Nous avons demandé le projet de la direction sur les grilles de salaires mini correspondants aux indices HERAKLES. La direction n'a rien présenté.

En l'absence de cette base de travail pour négocier, toute réunion sur les classifications ne peut aboutir qu'à du bavardage.

Cette réunion n'a donc servi à rien, sinon à gagner du temps pour la direction et en perdre pour les salariés.

Quelle méthode emploie la direction pour présenter ce nouvel accord d'entreprise ?

La direction a investi dans le conseil de cabinets comme STRATORG, ou MONTGOLFIER pour accompagner le changement du fameux projet H (nous passerons sur les coûts de ces cabinets que la direction a refusé de révéler).

Petit résumé des documents présentés à toutes les instances représentatives du personnel sur le sujet du PROJET H :

« Les Principaux Enjeux / Impacts de réussite de la convergence. »

**1 - RESPECT DES ENGAGEMENTS 2 - CLARTE ET CONTINUITE DE L'AUTORITE ET REMISE EN CAUSE
3 - CLARTE ET RESPECT DES REGLES DU JEU 4 - EMPLOYABILITE 5 - DIALOGUE SOCIAL
6 - VALORISATION PERSONNELLE 7 - COMMUNICATION. »**

Quelle méthode emploie la direction pour négocier ce nouvel accord d'entreprise ?

Les groupes de travail sur les statuts ont commencé en avril 2011, suivi des comparatifs SME / SPS puis des « négociations » commencées en septembre 2012.

Cette fusion est la volonté de la direction et il est évident que son projet sur les classifications et rémunérations est ficelé depuis longtemps.

Nous nous dirigeons vers la fin de la période transitoire (31 Juillet 2013) où peut-être devons nous nous positionner sur le moins pire du plus mauvais.

Vendredi 1er février, la direction a prétendu qu'elle présenterait « une base de travail sur les classifications » pour la réunion du 8 février prochain.

Mais nous connaissons trop bien ces formulations pour supposer que le contenu ne sera pas à la hauteur de l'attente des salariés. En déduisant les vacances scolaires et fermeture d'été, tout le monde conviendra que le temps presse. Il est grand temps que nous arrivions à obtenir des réponses claires et précises.

**Chaque salarié HERAKLES doit prendre conscience des enjeux.
En conséquence, après la réunion du 08 février, SUD organisera des
Assemblées Générales de grève.**

**Nous devons construire un véritable rapport de force pour imposer de vraies
négociations.**